



l'Association 50etplus lutte contre la discrimination liée à l'âge sur le marché du travail en Suisse

Communiqué de presse du 19 avril 2018

Association 50etplus

Loretta Rothstein - 079 263 71 57

www.50etplus.ch - contact@50etplus.ch

AVENIR50PLUS

Verband für Menschen mit und ohne Arbeit

Heidi Joos - Geschäftsführerin

Telefon - 079 821 03 86

info@avenir50plus.ch

www.avenir50plus.ch

50etplus ainsi que l'association Avenir50plus.ch de Lucerne boycottent l'événement-alibi du SECO sur le thème des « travailleurs âgés » prévue le 29 mars 2018 à Berne a lieu le **lundi 23 avril à 13h30 au Politforum Käfigturm.**

La pré-conférence du 23 avril organisée par les services de Monsieur le Conseiller fédéral Schneider-Ammann sur le thème des travailleurs âgés : **une farce à laquelle les associations concernées refusent de participer !**

Nous manifesterons à l'extérieur de la conférence devant le Politforum Käfigturm de 13h00 à 13h30 . Pour contact sur place: Luigi Miriello - 078 807 01 52

Depuis 3 ans, cette pré-conférence organisée sous forme de table ronde a pour mission de faire remonter aux « décideurs » le vécu et les avis des membres des associations concernées par les difficultés liées à l'âge sur le marché du travail.

Pour l'événement du 23 avril 2018 à Berne, le Département Fédéral de l'Economie, de la Formation et de la Recherche, DFER a décidé de modifier le format « habituel » de table ronde qui facilitait la prise de parole des organisations concernée - en faveur d'un panel « d'experts ». Ces experts prestataires habituels du DFER conforteront le Département de Monsieur Schneider-Ammann « **que la discrimination dû à l'âge n'existe pas sur le marché du travail suisse** ». Pour **50etplus** cette conclusion est inacceptable, car elle ne correspond pas à la réalité quotidienne de nos membres et adhérents à notre cause.

Le refus d'entrer en matière sur le chômage des seniors est confirmé année après année par la « Conférence nationale sur le thème des travailleurs âgés » qui est la suite formelle de la « pré-conférence du 29 mars ». Cette Conférence nationale regroupe les plus puissantes instances nationales en charge de l'emploi: le DEFR, le SECO, le SEFR, l'OFAS, l'OFPER, la CDEP, l'UPS, l'USS, l'USAM et Travail Suisse. Le but de cette Conférence, créée à la demande de plusieurs parlementaires, serait d'émettre des idées et des mesures directrices pour favoriser l'intégration des travailleurs âgés sur le marché du travail.

Or, depuis 2014, la Conférence nationale ne prend aucune mesure concrète, mesurable et vérifiable, hormis celles purement « cosmétiques » telle par exemple que la non-mention d'un âge limite dans les annonces d'emploi ou la nécessité de former les seniors en entreprise.

Déclaration commune 2017: <https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/48025.pdf>

50% d'augmentation des 55 et plus inscrits à l'aide sociale entre 2010 et 2017

Les instances cantonales et la conférence des Directeurs de l'aide sociale, constatent de leur côté une spirale du chômage de longue durée des 55-65 ans mais surtout leur précarisation une fois le droit au chômage épuisé. Ils ont récemment témoigné de leur préoccupation concernant cette nouvelle catégorie de travailleurs obligée de recourir à l'aide sociale pour pallier à leur manque de ressources.

Part du chômage * en pourcent catégorie 55 et plus :

2013 -2,6% /2014 -2,8% /- 2015 -3% / -2016 - 3,3% /- 2017 - 3,6% / 2018 janvier et février - 3,8%

La Rente/Allocation-Pont, une mesure cantonale pragmatique

Inquiets du problème de société posé par les chômeurs de longue durée cinquantenaires, les conseillers d'Etat des cantons de Vaud et de Genève ont élaboré une mesure « rente-pont ou allocation-pont » afin d'éviter que des personnes de plus de 63 ans (hommes) et 62 ans (femmes) sans emploi depuis 2 ans se retrouvent à l'aide sociale.

50etplus depuis 4 ans, a joué un rôle actif en présentant cette mesure mise en œuvre dans le canton de Vaud et en insistant auprès du Conseiller d'état genevois en charge de l'emploi, de la santé et du social d'élaborer à son tour cette« allocation-pont » . Permettant ainsi aux personnes encore inscrites à l'OCE de toucher une allocation et freinant leur entrée à l'aide sociale.

Pour **50etplus**, cette nouvelle mesure représente une première étape à laquelle nous n'allons pas nous arrêter.

Nous espérons vous avoir sensibilisé à notre démarche.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou un entretien.

*Statistiques du SECO